

Bordeaux, le 14 octobre 2025

Communiqué de presse

Avant l'arrivée de l'hiver et du froid, protégeons-nous les uns les autres des infections respiratoires de l'hiver (Bronchiolite, grippe & Covid-19)

L'hiver approche, tout comme le retour des infections respiratoires. Afin de prévenir ces épidémies, l'ARS Nouvelle-Aquitaine rappelle qu'il existe la vaccination et des gestes simples, applicables par tous, pour se protéger et protéger les autres, en particulier les personnes les plus fragiles.

Chaque année, la grippe, le Covid-19 et la bronchiolite peuvent entraîner des complications graves et des décès, et accentuer la pression sur notre système de soins.

| Quels sont les symptômes des virus de l'hiver ?

Les symptômes apparaissent généralement une semaine après le contact avec le virus :

- **La Bronchiolite** : symptômes respiratoires (rhinites, toux), difficultés pour boire et manger chez l'enfant, quintes de toux fréquentes avec des sifflements à la respiration,
- **La Grippe** : forte fièvre, courbatures, maux de tête, fatigue intense, toux sèche, nez qui coule,
- **Le Covid-19** : symptômes très semblables à ceux de la grippe, mais aussi diarrhée, perte de l'odorat, du goût.

BON A SAVOIR : Ces maladies peuvent entraîner des formes graves, des hospitalisations et une perte d'autonomie chez les personnes les plus âgées. Certaines personnes sont susceptibles de développer des formes de Covid long.

| Comment ces virus se propagent-ils ?

- **Par les gouttelettes** chargées de virus émises lors de toux, d'éternuements des personnes infectées,
- **Par le contact des mains** d'une personne infectée ou par **le contact d'objets** (jouets, doudous, tétines, boutons d'ascenseur, couverts, etc.) contaminés par une personne malade.
- **Les personnes infectées peuvent transmettre le virus les jours précédant le début de leurs symptômes.**

| La bronchiolite : protégeons les nourrissons !

Les bébés, notamment ceux de moins de 2 ans, peuvent développer une bronchiolite. Dans la très grande majorité des cas, la bronchiolite est bénigne. Mais parfois, elle nécessite une hospitalisation, voire une admission en réanimation.

QUELQUES CHIFFRES : Chaque année en France, 480 000 cas et 45 000 hospitalisations liées au virus respiratoire syncytial (VRS) sont enregistrées. 69 % concernent des enfants de moins d'un an. Le VRS est responsable de 80 % des bronchiolites.

- **Mais il est possible de l'éviter ! Comment ?**

Vacciner les femmes enceintes	Immuniser le nourrisson
Vacciner la future maman contre le VRS (Abrysvo®) au cours du 3 ^e trimestre de grossesse, entre septembre et janvier, pour protéger le nourrisson jusqu'à ses 6 mois grâce au transfert des anticorps maternels.	Administrer le nirsevimab (Beyfortus®) en une injection unique, à tous les bébés dont la mère n'a pas été vaccinée. Il offre une protection pendant au moins 5 mois, contre les complications graves liées au VRS.
Le vaccin est remboursé à 100 % par l'Assurance Maladie.	Il peut être prescrit par un médecin ou une sage-femme, puis administré par un médecin, un/e infirmier/ère ou une sage-femme.

I La vaccination conjointe Grippe & Covid-19 : une protection hivernale indispensable dès le 14 octobre 2025 !

• Qui doit se faire vacciner ?

- Personnes âgées de 65 ans et plus, même en bonne santé, car leur système immunitaire est moins efficace
- Personnes atteintes de comorbidités ayant un risque plus élevé de forme grave de la maladie (incluant nourrissons, enfants et adultes de moins de 65 ans) ;
- Personnes immunodéprimées ;
- Femmes enceintes ;
- Résidents en établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad) et unités de soins de longue durée (USLD) ;
- Les personnes atteintes de troubles psychiatriques, démences, trisomies 21 (pour le Covid-19) ;
- Éleveurs et vétérinaires pour éviter les recombinaisons avec les virus grippaux aviaires et porcins.

Pour les professionnels de santé et l'entourage de ces personnes, la vaccination est fortement recommandée, car elle permet de réduire le risque de transmission aux personnes fragiles dont ils s'occupent et chez qui la vaccination peut être moins efficace.

QUELQUES CHIFFRES : L'épidémie de grippe de l'hiver dernier a été d'une ampleur et d'une sévérité importantes pour toutes les classes d'âge : près de 3 millions de consultations en ville, 30 000 hospitalisations et une surmortalité de plus de 17 000 décès. Le Covid-19 a provoqué 36 millions de cas en France depuis le début de l'épidémie et 170 000 décès (données SpF arrêtées à juin 2023).

• Quand et comment se faire vacciner ?

Il est donc essentiel de se faire vacciner sans attendre le début des épidémies, la vaccination n'étant efficace que 2 à 3 semaines après l'injection. La vaccination pourra être réalisée par un médecin, un pharmacien, un infirmier ou une sage-femme. Toutes les informations sur les lieux de vaccination sont disponibles sur www.sante.fr.

Les vaccinations contre la grippe et du Covid-19 peuvent être administrées simultanément, sans risque. Si les deux vaccins ne sont pas administrés au même moment, il n'y a pas de délai à respecter entre les deux vaccinations.

BON A SAVOIR : au cours du temps, ces virus se modifient et de nouvelles formes appelées variants apparaissent. **Chaque année, les vaccins de la grippe et du Covid-19 sont adaptés aux variants en circulation, d'où la nécessité de se revacciner.**

• Quelle prise en charge ?

Le vaccin de la grippe est pris en charge à **100 % pour les personnes ciblées**, qui recevront de la CPAM une invitation et un bon de prise en charge.

En cas de perte ou de non-réception du bon, il faut le demander au pharmacien qui en délivrera un nouveau.

Pour les personnes non ciblées, les mutuelles ou les employeurs peuvent prendre en charge la vaccination.

La vaccination du Covid-19 est prise en charge à **100 % pour tous, sans bon ni prescription.**

I Quels sont les autres gestes de prévention à adopter ?

-  **Porter un masque jetable** en cas de symptômes, dans les lieux confinés ou en présence de personnes fragiles,
-  **Utiliser un mouchoir à usage unique,**
-  **Se laver les mains régulièrement** à l'eau et au savon au moins 30 secondes ou avec du gel hydro-alcoolique (contenant au moins 60 % d'alcool) surtout avant et après s'être occupé d'une personne fragile et pour les bébés : avant et après chaque change, tétée, repas ou câlin,
-  **Éternuer ou tousser dans le pli du coude** et se laver les mains en suivant,
-  **Aérer le logement régulièrement**, ne pas rendre visite à des personnes fragiles en cas de symptômes,
-  **Et pour les bébés :** éviter de les emmener dans les endroits publics confinés ; ne pas partager biberons, sucettes ou couverts non lavés ; ne pas fumer à côté d'eux.

I POUR EN SAVOIR PLUS

- Santé Publique France : [Prévenir les infections respiratoires aiguës : un engagement collectif pour un hiver protégé](#)
- Assurance Maladie : [Nouvelle campagne de vaccination contre la grippe saisonnière | L'Assurance Maladie | Presse](#)

Contact presse
ARS Nouvelle-Aquitaine
06 65 24 84 60
ars-na-communication@ars.sante.fr

I ANNEXES – LES DONNÉES PAR DÉPARTEMENTS ET TRANCHE D'ÂGE

LA BRONCHIOLITE

En 2024-2025, en Nouvelle-Aquitaine, l'épidémie de bronchiolite a duré 7 semaines de la mi-novembre à début janvier, avec une intensité inférieure à la saison 2023-2024. La dynamique de l'épidémie a été relativement similaire dans tous les départements néo-aquitains. La bronchiolite a toutefois représenté près de 36 % des hospitalisations après passages aux urgences au pic de l'épidémie.

La part des nourrissons âgés de moins de 3 mois parmi les passages aux urgences pour bronchiolite, et parmi les cas hospitalisés pour bronchiolite lors des deux dernières saisons épidémiques, a été plus faible par rapport aux saisons survenues entre 2017-18 et 2022-23. Cette faible intensité dans cette population pourrait être liée en partie aux campagnes d'immunisation des nouveau-nés contre les infections à VRS (immunisation passive des nourrissons par un anticorps monoclonal, le nirsévimab (Beyfortus®) soit vaccination de la femme enceinte).

Les premières estimations disponibles en Nouvelle-Aquitaine indiquent une bonne couverture des nourrissons nés pendant la saison épidémique 2024-25 par le Beyfortus® (sources : ARS et OMEDIT Nouvelle-Aquitaine). Par ailleurs, selon une étude menée par Epi-phare, 35,5 % des femmes ayant atteint 36 semaines d'aménorrhée entre le 15 septembre 2024 et le 31 janvier 2025 auraient reçu le vaccin Abrysvo® en Nouvelle-Aquitaine.

LA GRIPPE

Population générale : couvertures vaccinales contre la grippe, par classe d'âge, lors des saisons 2023-2024 et 2024-2025 : (données SpF)

Zone géographique	Grippe					
	65 ans et plus		65-74 ans		75 ans et plus	
	2023-24 (%)	2024-25 (%)	2023-24 (%)	2024-25 (%)	2023-24 (%)	2024-25 (%)
16 - Charente	55,2	54,3	47,7	47,3	63,0	61,1
17 - Charente-Maritime	55,7	55,5	48,2	48,4	63,7	62,5
19 - Corrèze	54,1	53,6	46,4	46,3	61,8	60,4
23 - Creuse	52,1	51,3	45,1	45,0	59,2	57,5
24 - Dordogne	51,2	50,5	43,6	43,3	59,2	57,6
33 - Gironde	59,0	59,1	51,6	52,0	66,8	66,1
40 - Landes	57,0	56,5	49,7	49,5	64,9	63,6
47 - Lot-et-Garonne	50,4	49,5	42,3	41,7	58,4	56,7
64 - Pyrénées-Atlantiques	57,1	57,0	48,6	49,1	65,5	64,4
79 - Deux-Sèvres	54,9	53,8	48,0	47,2	61,9	60,0
86 - Vienne	57,9	57,2	50,8	50,7	65,3	63,6
87 - Haute-Vienne	57,9	57,1	51,0	50,8	64,8	63,0
Nouvelle-Aquitaine	56,1	55,6	48,6	48,6	63,8	62,5
France hexagonale	54,5	54,2	47,2	47,2	62,4	61,2
France entière*	54,0	53,7	46,6	46,7	61,9	60,7

* Ne comprend pas les données de la Réunion, où la période de la campagne de contre la grippe est différente de celle des autres départements, ni Mayotte. Ces estimations n'incluent pas les personnes avec obésité morbides ni les femmes enceintes qui ne reçoivent pas de bon de prise en charge.

Source : SNDS-DCIR, Santé publique France, données mises à jour au 28/02/2025

Résidents et professionnels exerçant en EHPAD : couvertures vaccinales contre la grippe lors des saisons 2023-2024 et 2024-2025 : (données SpF)

Nouvelle-Aquitaine	Résidents en Ehpad	Résidents en EHPH	Profession Ehpad	Profession EHPH
2023-2024 Taux de participation (41%)	84,2%	76,7 %	24,6 %	10,7 %
2024-2025 Taux de participation (31%)	83,6 %	72,9 %	24,4 %	10,3 %

Source : Enquête ESMS, Santé publique France.

LE COVID-19

Il n'existe pas de données sur les couvertures vaccinales contre la Covid-19 à l'échelle des régions. En effet, les vaccins contre la Covid-19 étant issus du stock d'État, ils ne font pas l'objet de remboursements. Par conséquent, aucune donnée n'est disponible dans les bases de l'Assurance maladie.

Au niveau national, la couverture vaccinale contre la Covid-19 s'élève à 21,7 % chez les personnes âgées de 65 ans et plus, et à 8,2 % chez les personnes de moins de 65 ans présentant un risque de forme sévère de la maladie. Ces taux sont relativement stables par rapport à ceux observés à la même période lors de la campagne 2023-2024, où la couverture atteignait 30,2 % chez les 65 ans et plus, et 12,0 % chez les moins de 65 ans à risque.

Résidents et professionnels exerçant en EHPAD : couvertures vaccinales contre la Covid-19 lors de la saison 2024-2025 (données SpF)

Nouvelle-Aquitaine	Résidents en Ehpad	Résidents en EHPH	Profession Ehpad	Profession EHPH
2023-2024 Taux de participation (41%)	71,7 %	47,5 %	12,4 %	
2024-2025 Taux de participation (31%)	63,7 %	51,7 %	5,3 %	4,2 %

Source : Enquête ESMS, Santé publique France.
*Vaccin-Covid pour estimation chez professionnels en EHPAD en 2023-24.